

Ce qu'a fait pour vous

André CANIVEZ

Professeur honoraire d'Ecole Normale
Ancien Sénateur - Maire de Douai
Conseiller général du Nord



Tout le monde connaît ce qu'il a fait pour DOUAI de 1925 à 1935 alors qu'il était l'adjoint au Maire Léon Escoffier, et surtout de 1944 à 1958, c'est-à-dire pendant près de 15 ans, **pour reconstruire Douai pour la deuxième fois.** Inutile d'insister.

D'autre part, il a beaucoup aidé les Municipalités du Douaisis qui avaient, elles aussi, à reconstruire des immeubles détruits par la guerre.

Aucun Maire de la région n'a recouru en vain à ses services, et en toutes occasions il a fait l'impossible pour que les Municipalités obtiennent satisfaction, qu'il s'agisse de dommages de guerre, d'adduction d'eau potable, des chemins et routes, et de bien d'autres choses.

Au Conseil général, il est Président du 3e Bureau qui s'occupe des questions d'enseignement. On ne compte plus ses interventions au cours desquelles **il a réclamé plus de crédits pour les Constructions scolaires et les Bourses d'enseignement.** Les Ecoles Normales lui doivent beaucoup : membre du Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'Ecole d'Agriculture de Wagnonville et du Comité technique et de contrôle de la ferme de la même école, il s'est occupé activement de doter notre département, dans le cadre de la réforme générale de l'enseignement, d'un Collège d'Enseignement Agricole digne de notre agriculture régionale. Ce qui démontre qu'il ne se désintéresse pas des questions agricoles, bien au contraire, et il l'a encore prouvé dernièrement en participant activement et efficacement aux travaux de la Commission Départementale qui s'occupe de l'assèchement de la Vallée de la Scarpe.

André CANIVEZ joue un rôle important dans le Conseil de perfectionnement du Centre d'Orientation de Douai et dans le Conseil d'administration de l'Institut régional d'Orientation Professionnelle, ainsi que dans le Conseil de perfectionnement de l'Ecole Technique des Mines et dans le Conseil d'administration des Ecoles Normales de Douai.

Quand il était Sénateur et Président de la Commission de l'Education Nationale de la haute Assemblée, il a suivi avec une assiduité jamais démentie les séances de chaque semaine. Il a rapporté, devant les Sénateurs, de nombreuses questions concernant la Reconstruction et les Dommages de guerre et bien d'autres relatives à l'enseignement, en particulier la réforme de notre Enseignement national et tous les ans, les budgets de l'Education nationale.

Les Mariniers lui doivent l'Ecole qui bientôt va s'ouvrir à Douai pour leurs enfants.

Voilà ce qu'a fait André CANIVEZ pour vous, pour vos enfants et pour le prestige de notre région quand vous lui avez fait l'honneur de le choisir pour vous représenter dans les diverses assemblées : communale, départementale, nationale.

Et l'on sait aussi qu'**André CANIVEZ** a toujours défendu les petits et les humbles (en particulier les vieillards) et que les Anciens Combattants et Mutilés de guerre ont toujours pu compter sur son concours.

D'autre part, **André CANIVEZ connaît et comprend le mécontentement du monde du travail :** Mines, Industrie, S. N. C. F., Agricúlture, Fonction publique, etc . . .

Si vous le choisissez comme Député, il demandera et insistera pour que l'augmentation du revenu de la France n'aille pas seulement à ceux qui en profitent déjà par ailleurs, mais qu'il soit justement réparti entre tous les Français, et que par conséquent les salaires de tous les ouvriers et des employés de la Fonction publique soient augmentés, sans pour autant que les prix montent en flèche. Il demandera aussi la Sécurité Sociale égale pour tous et l'ajustement des prix agricoles aux prix industriels.

Vous voterez donc le 18 Novembre prochain pour

André CANIVEZ

Jean-Baptiste DAPVRIL, remplaçant éventuel

VU : LES CANDIDATS

Douai-Impr. Commerciale - G. SANNIER D'

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

ELECTIONS LEGISLATIVES des 18 et 25 NOVEMBRE 1962

14e CIRCONSCRIPTION DU NORD — 1ere CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

Citoyennes, Citoyens !

Au lendemain d'un référendum dont la légalité et l'utilité restent contestables, et qui a profondément divisé le pays, vous devez élire l'Assemblée Nationale que la Constitution de 1958 investit du Pouvoir législatif.

C'est la séparation et l'équilibre des pouvoirs, éxécutif, législatif et judiciaire, qui caractérise le régime républicain. Il faut un éxécutif stable et fort, mais en contre-poids un législatif jouant efficacement son rôle de mandataire du suffrage universel; sinon le régime glisserait vers l'arbitraire et la dictature.

En se faisant les serviteurs " **inconditionnels** " **du Pouvoir** les élus de l'U. N. R. ont permis des **erreurs grossières et des fautes lourdes** dont il suffit de rappeler :

— la suppression de la retraite du Combattant,
— la franchise de 3.000 frs. à la Sécurité Sociale,
— les 500 milliards donnés à la " Force de Frappe ",
— la misère des Vieux,
— la révolte des Paysans,
— le retard des salaires sur les prix alors que les Entreprises et l'Etat accumulaient les capitaux.

La plupart des inaugurations et des records dont ils se vantent, TANCARVILLE ou le Paquebot FRANCE, par exemple, sont des réalisations de la IV eme République, qui malgré ses défauts, aura le mérite devant l'histoire d'avoir relevé la France des ruines de la guerre, créé les Institutions préparant l'avenir de l'Europe, mis en route la libération des peuples coloniaux, garanti la paix par l'Alliance Atlantique.

La fin de la guerre en Algérie comme elle a été acquise, n'importe quel gouvernement de la IVeme aurait pu la réaliser ; mais alors il aurait eu contre lui tous les soutiens de de Gaulle et de Gaulle lui-même.

L'U. N. R., déjà responsable du malaise social et de l'abaissement du Parlement reste le danger de demain.

Pour la République et la Paix sociale, il faut battre l'U. N. R. et ses associés.

Le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O. EST PRÊT.

Convaincu que tout ce qui rapproche les formations attachées à la liberté l'emporte sur ce qui les différencie, le Parti Socialiste a établi avec les autres partis républicains un programme qui sera celui du gouvernement de demain. Ce programme qui couvre les domaines économique et social, diplomatique et militaire, institutions et libertés, accepté par tous, assurera la stabilité gouvernementale.

Parce qu'il a, dans le passé, donné si souvent la preuve de son efficacité (en 1936 avec Léon BLUM, comme en 1956 avec Guy MOLLET), le Parti Socialiste S. F. I. O. fait appel aux électeurs pour que leur confiance lui donne une fois de plus la possibilité de gouverner pour

LA PAIX, LA LIBERTÉ ET LE PROGRÈS SOCIAL.

Votez donc pour **André CANIVEZ**